



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports fluviaux

Question écrite n° 105299

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur le canal Seine-Nord. Ce projet de canal représente 106 kilomètres de voies navigables entre Compiègne et la région de Cambrai afin de relier le bassin fluvial de la Seine au réseau nord européen. Il souhaiterait connaître l'état d'avancement de ce projet.

Texte de la réponse

Le projet de canal Seine - Nord Europe est inscrit dans la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation de mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement, dont il est l'un des projets les plus emblématiques. Il consiste en la réalisation, dans le cadre d'un partenariat public privé, d'un canal à grand gabarit de 106 km entre Compiègne et les environs de Cambrai, accessible aux bateaux d'une capacité d'emport de 4 400 tonnes. Le lancement d'un chantier de cette ampleur impliquait de s'assurer au préalable de son financement, pour un coût global de 4,2 Mdeuros, auquel il faut ajouter 200 Meuros pour l'aménagement des quatre plates-formes de desserte des territoires traversés. Les discussions engagées avec les collectivités partenaires ont abouti récemment, tant pour le financement du futur canal que de ces plates-formes. Les négociations se poursuivent avec les conseils généraux d'Île-de-France, dont une contribution globale de l'ordre de 75 Meuros est espérée. Ce projet représente pour l'État un investissement important : 900 Meuros en période de construction et plus d'un milliard en période d'exploitation, sous forme de contribution au paiement des loyers rétribuant le partenaire privé, dans l'hypothèse d'une durée contractuelle de 50 ans. C'est sur la base de ces éléments et au regard des avantages apportés par le projet en termes de développement et de transport durable que le Président de la République a décidé de lancer, en avril dernier, le dialogue compétitif avec les entreprises, qui devrait aboutir à l'automne 2012.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105299

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3572

Réponse publiée le : 24 mai 2011, page 5556